



# PROJET PEDAGOGIQUE

## Accueil de loisirs

### Domaine de la Frayse



Délégation Régionale Nouvelle Aquitaine  
UFCV  
12 Rue Pierre Loti  
33800 Bordeaux  
05 56 56 55 10

Vous retrouverez toutes les informations nécessaires à l'inscription de votre enfant sur :  
<http://portail-animation.ufcv.fr/>  
Dossier d'inscription, fiche de réservation, tarifs, règlement intérieur et les plannings





## Avant-propos...

*Suite à un changement d'équipe et une refonte générale du fonctionnement et des documents administratifs, nous avons souhaité retravailler intégralement le projet pédagogique afin qu'il corresponde davantage aux valeurs que nous souhaitons tous défendre.*

*Soucieux d'intégrer toute l'équipe dans sa rédaction, les objectifs de celui-ci ont tous été choisis et validés par tous les membres de l'équipe.*

*Nous avons pour objectif global, cette année, de valoriser notre métier, tant auprès des familles qu'auprès des enfants.*

*Ainsi nous mettrons en place des animations de qualité tout en favorisant un lieu d'accueil où la priorité sera donnée à la sécurité physique, morale et affective des enfants ainsi qu'à leur épanouissement.*

*Répondant au projet éducatif de l'UFCV mais aussi à la politique éducative du territoire, ce projet s'inscrit dans les visées globales du Domaine de la Frayse.*



## Objectifs

Le projet sera décliné en sept objectifs distincts :

### Favoriser les partenariats.

- ❖ Des associations de professionnels seront missionnées pour développer la motricité et la capacité de réflexion des enfants.
- ❖ L'enfant sera en mesure de participer à ses activités sportives extra-scolaires.
- ❖ L'enfant aura l'opportunité d'interagir avec d'autres publics.
- ❖ Nous développerons les liens entretenus avec nos partenaires institutionnels.

### Susciter la vie en collectivité.

- ❖ L'enfant sera amené à vivre au sein d'un groupe.
- ❖ L'enfant sera aussi amené à être force de proposition.

### Développer l'imaginaire.

- ❖ L'enfant sera en mesure de s'approprier une thématique.
- ❖ L'enfant sera éveillé à plusieurs formes de créativité.

### Favoriser l'autonomie de l'enfant.

- ❖ L'enfant sera amené à faire des choix et à les assumer.
- ❖ L'enfant sera en mesure de participer aux temps de la vie quotidienne.

### **Sensibiliser les enfants à leur environnement.**

- ❖ L'enfant pourra participer à des ateliers autour de l'environnement.
- ❖ L'enfant sera amené à découvrir tout l'espace du Domaine et à en comprendre les règles.

### **Favoriser et valoriser l'expression de l'enfant.**

- ❖ L'enfant pourra exprimer toute son imagination et sa créativité.
- ❖ Il pourra aussi mettre en valeur ce qu'il aura fait durant les ateliers.

### **Inclure les familles dans les projets et la vie de la structure.**



## Favoriser les partenariats

### **Des associations de professionnels seront missionnées pour développer la motricité et la capacité de réflexion des enfants.**

Nous faisons appel à notre partenaire « Girondesports » pour mettre en place deux ateliers dans la semaine pendant les temps de périscolaire :

- Un atelier d'éveil multisport pour les maternelles le Mardi,
- Un atelier de multisport pour les élémentaires le Jeudi.

Un atelier de ludothèque sera mis en place par notre partenaire « Terre de jeux » le Mardi soir sur le temps du périscolaire.

Ces associations ne sont pas là qu'en tant que prestataires du service périscolaire mais bien en tant que coéducateurs participant au projet de l'accueil périscolaire.

Aussi, les intervenants nous partagent les évolutions de chaque enfant et nous intègrent dans le suivi de chacun. Nous prenons les décisions ensemble et travaillons à mettre en valeur notre partenariat par le biais d'actions communes tout au long de l'année.

### **L'enfant sera en mesure de participer à ses activités sportives extra-scolaires.**

Une convention a été passée avec l'association Tam-Tam, qui propose des ateliers de multisport les Mercredis matin. Aussi, une navette sera mise en place afin d'en assurer le transport à l'aller et au retour. Les enfants partiront de l'accueil de loisirs pour y revenir ; les enfants partant de l'accueil de loisirs ne pourront donc pas être récupérés directement à l'association Tam-Tam.

Une autre convention a été mise en place avec notre partenaire du Club de Foot des Coteaux Bordelais. Ainsi une navette sera chargée, de la même façon de récupérer les enfants à l'accueil de

loisirs afin de les emmener à l'entraînement. Pour le retour, les familles pourront choisir de récupérer les enfants au Club ou à l'Accueil de loisirs.

Nous permettrons aussi aux familles, ayant prévenu en amont, de récupérer leur(s) enfant(s) en dehors des temps d'accueil afin que ceux-ci puissent participer à leurs activités extrascolaires **tant que cela ne perturbe pas le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.**

## **L'enfant aura l'opportunité d'interagir avec d'autres publics.**

L'objectif sera de mettre ne place des projets intergénérationnels. Aussi,

- Un lien avec les EHPAD de Fargues St Hilaire sera proposé notamment dans le cadre du projet « Potes âgés ».
- De nombreux évènements seront co-organisés avec l'APE (Association des Parents d'Elèves) de la commune.
- Nous participerons à différentes manifestations mise en place par la municipalité. Trop souvent ce partenaire est oublié mais nous souhaitons, dans notre projet pédagogique mettre en valeur la relation de confiance que nous maintenons et entretenons avec la municipalité de Fargues St Hilaire.



### **L'enfant sera amené à vivre au sein d'un groupe.**

Lors des Mercredis et des vacances, les thématiques mises en place, entraîneront la mise en place de groupes et inciteront les enfants à travailler en équipe.

Lors des temps de repas, les enfants pourront manger par affinités.

De plus, les animateurs seront, certes, présents pour assurer la surveillance mais aussi pour inciter les enfants à partager ce moment convivial tous ensemble.

Au travers de nos animations mais aussi par l'attitude de tous les animateurs, nous pousserons les enfants à se respecter entre eux et à respecter l'individu au sein du groupe.

### **L'enfant sera aussi amené à être force de proposition.**

Pendant les temps de périscolaire, l'enfant sera accompagné, par les animateurs, à réaliser ses propres projets et à les proposer aux autres enfants.

Les animateurs seront, certes, là pour proposer des activités mais devront aussi rester à l'écoute afin de mettre en place les jeux que leurs demanderont les enfants.



## Développer l'imaginaire

### **L'enfant sera en mesure de s'approprier une thématique.**

Durant les mercredis, des thématiques seront mises en place durant trois ou quatre mercredis. Ces thématiques poseront un cadre et un univers autour desquels seront articulées les animations.

Les enfants seront donc acteurs de l'aventure et leurs choix seront en mesure d'influencer l'histoire de la thématique.

Les animateurs incarneront des personnages pour alimenter la thématique et l'univers posés tout en assurant la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.

Aussi les thématiques seront adaptées aux tranches d'âge et communiquées aux familles par le biais du site : [www.portail-animation.ufcv.fr](http://www.portail-animation.ufcv.fr)

Pendant les vacances, le concept sera identique mais chaque histoire (et donc chaque thématique) s'étendra sur la semaine.

Nos animateurs seront formés, par le biais d'apports techniques et pratiques, afin d'être capable d'adapter la thématique et le personnage à la sensibilité de chaque enfant.



## **L'enfant sera éveillé à plusieurs formes de créativité.**

Des ateliers seront mis en place sur les temps d'accueil périscolaire. Chaque animateur mettra en place un atelier artistique ou scientifique et technique afin de développer la créativité des enfants à savoir :

- Un atelier « Jeux de plateau » le Lundi,
- Un atelier « activités manuelles » le Mardi,
- Un atelier « potes agés » le Mercredi,
- Un atelier « musique » le Jeudi,
- Un atelier « astronomie » le Vendredi.

Les enfants auront la possibilité de proposer, lors de temps prévus à cet effet, des thématiques afin que nous puissions mettre en œuvre une histoire autour d'une thématique qu'ils auront choisie.



### **L'enfant sera amené à faire des choix et les assumer.**

Pendant les temps de périscolaire du matin, un espace de temps calme sera mis en place afin que tout enfant qui souhaite se réveiller tranquillement en ait la possibilité. Ce temps calme sera composé de temps de méditation, de détente et de relaxation.

Ce même temps calme sera mis en place les mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires après le repas.

Les ateliers de périscolaire seront, soit en accès libre, soit sur inscription. Les enfants seront donc libres d'y participer ou non. En revanche, s'ils s'engagent sur un atelier avec inscription, ils devront y participer au moins tout un cycle.

### **L'enfant sera en mesure de participer aux tâches de la vie quotidienne.**

Les enfants seront amenés à participer à la mise en place du couver, au débarrassage et au rangement pendant les temps de repas.

Il sera aussi sensibilisé au respect du matériel. En effet, les enfants seront amenés à ranger les jeux sortis.

Ils seront plus particulièrement sensibilisés sur le respect des jeux de société.



### **L'enfant pourra participer à des ateliers autour de l'environnement.**

Un atelier de potager sera mis en place sur le Mercredi.

Une volontaire Service Civique a été recrutée spécifiquement pour la mise en œuvre du potager et afin d'en promouvoir le projet.

Elle travaillera étroitement avec un animateur pour promouvoir le projet auprès des enfants.

En partenariat avec le secteur environnement, les enfants pourront participer à des ateliers de club nature. Un animateur sera spécialement détaché pour assurer le suivi du groupe « club nature ».

### **L'enfant sera amené à découvrir tout l'espace du Domaine.**

Les animations mises en place permettront aux enfants de connaître la forêt du domaine, ses lieux stratégiques afin qu'ils développent de nombreux points de repère.

Des repères spatiaux seront mis en place afin que les enfants respectent les limites du terrain. Qui plus est, ils seront emmenés à communiquer ces repères entre eux et les animateurs seront chargés de les expliquer et les faire respecter.



### **L'enfant pourra exprimer toute son imagination et sa créativité.**

A travers les ateliers et les animations, les enfants pourront travailler leur créativité (musique, activités manuelles) ou leur imagination (idées lors des thématiques) et seront amenés à faire des choix pendant la thématique.

Aussi, l'expression de l'enfant constituera le pilier de l'histoire de chaque thématique.

### **Il pourra aussi mettre en valeur ce qu'il aura fait durant les ateliers (ou animations).**

Une scénette musicale sera mise en place au terme de l'atelier musique.

Certaines thématiques pourront être articulées autour de spectacles avec une représentation devant les familles. Notamment lors du Frayse'toch.

Les créations faites lors des ateliers manuels où lors de l'atelier « astronomie » seront récupérées par les enfants.

Ce projet pourra être revu tout au long de l'année et sera donc susceptible d'être modifié en fonction **des besoins de l'accueil de loisirs et/ou des enfants.**

Toutefois, toute modification sera communiquée par le biais du mini site.



## Journée type ALSH (Mercredi + Vacances)

Afin de mettre en place ce projet et de constituer des repères pour les enfants, les journées seront organisées de la manière suivante :

7 :30 -> 10 :00	Accueil des familles
10 :00 -> 10 :30	Rangement + Appel
10 :30 -> 11 :30	Animations
11 :30 -> 12 :00	Mise de couvert + temps libre
12 :00 -> 13 :00	Repas
13 :00 -> 14 :00	Temps libre + Temps calme
14 :00 -> 16 :00	Animation
16 :00 -> 17 :00	Goûter
17 :00 -> 18 :30	Accueil des familles

### ***Quelques explications :***

**Accueil des familles :** voir « **favoriser les partenariats** » – « **l'équipe d'animation sera amené à tisser un lien de confiance avec les familles** ».

**Rangement + Appel :** Pour ce qui est du rangement, ce sont les enfants eux-mêmes, avec l'aide des animateurs, qui rangent les différents espaces de l'accueil de loisirs. C'est une tâche à laquelle nous sommes très attachés car elle permet à l'enfant de prendre conscience de ce qu'est le respect du matériel et cela permet aussi de les impliquer dans la vie de leur accueil de loisirs.

**Animations :** La majeure partie du temps les différentes tranches d'âge seront séparées afin d'adapter au mieux la thématique et l'histoire au rythme et la connaissance des enfants. Cependant, lorsque la thématique le permettra, certaines animations seront communes aux différentes tranches d'âge.

**Repas :** Il se peut que le temps du repas soit décalé à 12 :30 lorsque nous n'avons qu'un seul service. Les repas étant cuisinés sur place et servis dans un réfectoire à la capacité de 100 personnes, et étant donné que plusieurs secteurs sont présents sur le domaine nous avons régulièrement deux services (les enfants étant prioritaires). Cependant, lorsque tous les groupes ont la possibilité d'entrer dans le réfectoire (notamment pendant les périodes creuses de fréquentation) nous ne faisons qu'un service à 12 :30.

**Temps libre + Temps calme** : Les temps libres permettent aux enfants de vaquer à leurs occupations personnelles tout en ayant la possibilité de solliciter les animateurs qui, de plus, assure le respect des règles et la sécurité de tous.

Le temps calme, quant à lui, est un temps organisé dans une salle permettant aux enfants qui le souhaitent (petits et grands) de se reposer après le temps du repas. Ce temps-là n'est pas imposé aux enfants et ceux-ci ne sont pas obligés d'y dormir.

**Goûter** : La planche horaire réservée au goûter est suffisamment large pour permettre de déborder sur ce temps si le temps d'animation n'est pas terminé (aussi, le goûter peut être pris entre 16 :00 et 17 :00).

Nous rappelons que cette journée type est à titre **indicatif**. Il se peut en effet qu'elle soit modifiée le jour même en cas de nécessité organisationnelle, d'intempérie ou autres raisons qui pourront être expliquées aux familles le soir même, lors de l'Accueil.



## Journée type APS (Matin et soir)

### Le matin.

7 :15 -> 8 :20	Accueil des familles
A partir de 8 :20	Départ des élémentaires pour l'école
8 :20 -> 8 :40	Animations maternelles de retour au calme
A partir de 8 :40	Départ des maternelles pour l'école

### *Quelques explications :*

**Accueil des familles :** Les familles seront accueillies en salle de motricité à l'école maternelle publique de Fargues St Hilaire **Cf. « Règlement Intérieur APS »**. Pendant ce temps, nous mettons en place des ateliers et du temps libre.

**Départ des élémentaires pour l'école :** Un-e animateur-trice sera chargé-e d'emmener les enfants dans la cours de l'école élémentaire de Fargues St Hilaire.

**Animations maternelles de retour au calme :** Sur ce temps-là, nous proposons des petits jeux calmes afin de continuer notre travail pédagogique tout en préparant les enfants à se rendre en classe.

**Départ des maternelles pour l'école :** Chaque enfant sera amené dans sa classe par les animateurs, assurant ainsi la passation d'adulte à adulte.

## Le soir.

16 :30	Réception des enfants
17 :00 -> 17 :45	Goûter
17 :45 -> 19 :00	Accueil des familles
A partir de 18 :00	Récupération des enfants de l'étude

### *Quelques explications :*

**Réception des enfants :** Les animateurs viendront chercher les enfants sur les écoles et les ramèneront, en bus, sur le domaine de la Frayse.

**Goûter :** Nous goûterons donc directement sur le domaine ; dehors s'il fait beau, sinon, dans le réfectoire. Nous rappelons que le goûter n'est pas un repas.

Il constitue une phase importante de la journée mais ne doit en aucun cas représenter un apport trop riche en calories.

**Accueil des familles :** Les familles seront accueillies en salle de motricité à l'école maternelle publique de Fargues St Hilaire **Cf. « Règlement Intérieur APS »**. Pendant ce temps, nous mettons en place des ateliers et du temps libre.

**Récupération des enfants de l'étude :** Une navette sera mise en place par l'accueil de loisirs pour récupérer les enfants de l'étude à l'école élémentaire de Fargues St Hilaire pour les ramener au domaine de la Frayse.

Nous rappelons que cette journée type est à titre indicatif. Il se peut en effet qu'elle soit modifiée le jour même en cas de nécessité organisationnelle, d'intempérie ou autres raisons qui pourront être expliquées aux familles le matin ou le soir même, lors de l'Accueil.